

ARRETE COLLECTIF

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret n°92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel;

NOM	PRENOM	DISC	AFFECTATION	PROMOTION	
				Echelon	Date d'effet
ALRIC	DOMINIQUE	G.I.S.M.	LPO La Découverte Decazeville	5	01/09/2021
BLANC	ODILE	ECO GEST	LP du Mirail Toulouse	5	01/09/2021
DALZIN	JEANNE	BIOTECHNO	LP Guynemer Toulouse	5	01/09/2021
LAFRANCE	PASCAL	ANG LET	LP du Mirail Toulouse	5	01/09/2021
LAVOLTE	MONIQUE	ANG LET	LP Toulouse-Lautrec Albi	5	01/09/2021
PALAS	ALAIN	ECO GEST	LPO J. de Prades Castelsarrasin	5	01/09/2021
SIMON	PASCALE	ECO GEST	LP Jean Durroux Ferrières sur Ariège	5	01/09/2021

Part des femmes parmi les promouvables : 51,16%

Part des hommes parmi les promouvables : 48,84%

Part des femmes parmi les promus : 57,14%

Part des hommes parmi les promus : 42,86%

Fait le 14 septembre 2021

Pour le recteur et par délégation

Le secrétaire général de l'académie

Pour le recteur et par délégation,
Le secrétaire général de l'académie,

Vincent DENIS